Zeitschrift: Actio : un magazine pour l'aide à la vie
Herausgeber: La Croix-Rouge Suisse
Band: 94 (1985)
Heft: 6

Artikel: L'image de la femme
Autor: Kopp, Elisabeth
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-682207

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CONFÉRENCE

L'image de la femme

Par Elisabeth Kopp, conseillère fédérale

Fermez un instant les yeux et essayez d'imaginer comment vous voyez la femme. Vous opterez peut-être pour la mère qui a tout sacrifié pour sa famille, ou pour la femme qui a réussi professionnellement ou encore pour un mélange des deux. Vous chercherez en vain l'image représentative de la femme suisse ou au moins de la majorité d'entre elles, pour la simple raison qu'elle n'existe pas.

Poursuivons notre test. Enumérez quelques qualités qui vous paraissent typiquement féminines. Même en voulant éviter les schémas, vous citerez des adjectifs: tendre, souple, intelligente (mais de préférence pas intellectuelle), compréhensive et capable d'apporter apaisement et sécurité.

Quelles sont, selon vous, les qualités typiquement masculines? Plus précisément, quelles sont selon vous les qualités de l'homme idéal? Il y a de fortes chances que vous répondiez – indépendamment de tout jugement de valeur – la capacité de s'imposer, l'intelligence, le courage, la force, la supériorité. Ces qualités, qui rendent l'homme attirant aux yeux d'une femme, sont, on s'en rend compte, celles qui mènent à la réussite aussi bien dans la profession que dans l'armée ou la politique. La situation pour les femmes est fort différente. Ce n'est pas se plaindre de son sort que de constater combien les qualités que l'on attribue aux femmes ne sont vraiment pas celles qui permettent d'accéder à des postes à responsabilités.

Peut-être avons-nous oublié, au cours de cette évolution brutale vers plus de libertés, que la liberté n'est pas synonyme d'égoïsme et qu'elle n'a jamais voulu dire absence de limites, mais qu'elle ne peut se concevoir sans la responsabilité.

Nous trouvons-nous donc devant un problème insoluble? Il s'agit avant tout d'être soi-même, de ne pas se conformer à des clichés comme ceux que nous renvoient malheureusement de nombreux magazines féminins. Nous aurons d'autant plus de difficultés à trouver notre identification que l'image de la femme est en mutation constante sous l'influence de la situation du marché du travail.

Regardons d'un peu plus près quelques chiffres qui illustrent combien la situation de la femme a évolué: le nombre moyen d'enfants par famille est tombé dans notre pays à 1,5. L'espérance de vie atteint aujourd'hui 79,08 ans. En d'autres mots, une fois l'éducation des enfants terminée, la femme dispose d'une période de vingt années. Nous constatons d'autre part que 30% des mariages se terminent par un divorce, lequel est d'ailleurs de plus en plus souvent prononcé sur demande de la femme. On peut se demander à juste titre les raisons de cette tendance accrue des ruptures au sein du couple ou de la famille. Les femmes ont-elles plus conscience d'elles-mêmes, les hommes se sentent-ils moins responsables vis-à-vis de leurs familles, ou y a-t-il un peu des deux? Il est certain que les femmes deviennent plus exigeantes envers leurs maris. On ne peut pas parler d'évolution négative, mais il semble que nous ne soyons pas parvenus à nous faire à ces nouvelles conceptions.

Peut-être avons-nous oublié au cours de cette évolution brutale vers plus de libertés, que la liberté n'est pas synonyme d'égoïsme et qu'elle n'a jamais voulu dire absence de limites, mais elle ne peut se concevoir sans la responsabilité. Il est possible que le bien-être matériel ait fait oublier à beaucoup d'entre nous la signification du mariage, qui repose sur la renonciation et l'esprit de sacrifice.

On rencontre de plus en plus de femmes qui veulent élever seules leur enfant et qui affirment ne pas avoir besoin d'un homme pour cela. Peut-être la femme concernée le voit-elle ainsi, mais l'enfant a tout de même besoin d'un père. Vous aurez certainement parmi vos connaissances des couples qui ont tout misé sur la profession et qui ne désirent ni se marier, ni fonder une famille. C'est une nouvelle possibilité que nous avons aujourd'hui. Toutefois, si le nombre des couples «illégitimes» augmente sans cesse, c'est souvent moins une question de conviction ou de choix de vie que de feuille d'impôt.

Le mariage et la famille peuvent être la forme idéale de la vie en communauté, mais les exigences doivent répondre aux nouvelles conditions de vie.

Un an après la défaite de la conseillère nationale socialiste Lilian Uchtenhagen, la journée historique est arrivée: le 2 octobre 1984, Elisabeth Kopp, conseillère nationale radicale, est élue. Son nom figurera désormais dans tous les livres d'histoire.

J'ai déjà mentionné le fait que ces dernières années, le nombre des femmes seules avait considérablement augmenté. Entre 1970 et 1980, le nombre des femmes divorcées est passé de 67958 à 110377. L'armée parlerait de plusieurs divisions.

Le couple: une relation entre partenaires

Les relations entre l'homme et la femme doivent tenir compte de la diversité actuelle du rôle de cette dernière. Une relation de couple est la base d'un mariage heureux et d'une vie de famille réussie; leur importance reste entière dans notre société et a pris une nouvelle signification. L'anonymat et la fébrilité du monde du travail d'aujourd'hui leur ont même donné une nouvelle dimension. Le mariage et la famille peuvent être la forme idéale de la vie en communauté, mais les exigences doivent correspondre aux nouvelles conditions. En disant cela, je ne pense pas uniquement au partage des tâches du ménage, mais plutôt à une forme de vie commune librement consentie et basée sur une relation entre partenaires. Il s'agit qu'ensemble, homme et femme accomplissent leur vie de telle façon que chacun ait la possibilité – et se donne mutuellement aussi la possibilité – d'exploiter ses talents personnels et de satisfaire ses intérêts. Une attitude qui exige que l'on accorde une certaine attention à l'autre, de la compréhension et des égards. Une simple permissivité ne suffit pas. Les enfants devraient également pouvoir profiter de ce même droit. Un climat de confiance et de compréhen-

Tous les membres de la famille doivent pouvoir compter sur un minimum de possibilités d'épanouissement.

sion mutuelles offre les meilleures chances d'un développement harmonieux. La meilleure mère est la mère satisfaite, qu'elle reste 24 heures à la maison, au moins tant que les enfants sont en bas âge, reste secondaire. Le mariage devrait être à la fois une union de longue durée, mais aussi une communauté vivante où tous les membres de la famille ont un minimum de possibilités d'épanouissement. Dans le cas contraire, la famille ne pourrait avoir d'existence durable ou deviendrait une formule vide de sens. Je n'ignore pas que la vie quotidienne contredit toutes ces belles images. Où en sommes-nous? Ne pouvons-nous pas prendre le temps de formuler quelques idéaux et de nous y tenir au moins dans les grandes lignes?

Permettez-moi de faire allusion au nouveau droit matrimonial. Ce nouveau droit n'a, pas plus que l'ancien d'ailleurs, la prétention de garantir le mariage idéal. Toutefois, il reprend les considérations que nous avons exposées: à l'article 159, repris d'ailleurs intégralement de l'ancien droit, il est question de l'obligation commune des époux d'assurer d'un commun accord la prospérité du mariage. On renonce toutefois à la répartition des rôles et pleine liberté est laissée aux époux dans ce domaine. Je ne comprends toujours pas les reproches d'individualisme outrancier et d'hostilité envers la communauté formulés par certains milieux à l'encontre de cette loi.

Formation et vie active

C'est en se rendant compte du nombre de femmes qui se retrouvent seules dans la vie, soit parce qu'elles ne sont pas mariées, soit parce qu'elles sont veuves ou divorcées, que l'on prend conscience de l'importance de la formation pour une femme: une formation répondant à ses aspirations est aussi importante pour une femme que pour un homme.

La participation de la femme à tous les niveaux de la politique, dans les parlements et au sein des exécutifs, est devenue une chose naturelle...

Cette conviction n'est pas toujours partagée et une négligence dans ce domaine a souvent réservé bien des amertumes. Nous ne devons toutefois pas laisser à l'Etat et aux seules institutions concernées cette responsabilité. Il y aurait lieu d'exiger des programmes scolaires identiques pour filles et garçons, sans influencer la conscience des parents, afin de leur garantir l'accès à des formations identiques ainsi que l'égalité des chances au niveau professionnel. Sans le soutien des parents, les efforts en vue d'instituer une éducation identique entre les filles et les garçons ne pourraient déboucher que sur des conflits et provoquer une certaine insécurité. En ce qui concerne l'égalité des chances professionnelles, on relèvera le fossé existant actuellement entre le droit constitutionnel et la réalité.

Quand une femme consulte la rubrique des offres d'emploi dans les quotidiens, elle trouvera des emplois typiquement féminins, allant de la secrétaire à la personne de confiance du directeur en passant par l'assistante. Dans quelques rares cas, les offres s'adressent indifféremment à un homme ou à une femme. L'administration illustre particulièrement bien cette attitude.

A qualifications égales, trois facteurs essentiellement jouent en défaveur de la femme dans la recherche d'un emploi. De nombreux employeurs (les hommes politiques tiennent le même discours) s'interrogent sur la capacité de travail d'une femme, craignent qu'un trop grand nombre de femmes bouleverse la hiérarchie interne de leurs entreprises, et mettent en doute leur aptitude à diriger et à s'imposer, du fait du manque d'expérience militaire.

Deuxièmement, on tend à tenir compte des risques de grossesse surtout chez les femmes encore jeunes. Enfin, il faut constater que les femmes manquent souvent de courage et de confiance en elles-mêmes.

Prendre parti en faveur d'une bonne formation, de la possibilité de choisir une profession satisfaisante à tous égards, ne signifie pas renoncer à la famille et aux enfants. Bien au contraire, les femmes doivent se réserver toutes les possibilités et la liberté de choix. Une émancipation véritable peut aussi bien déboucher sur la volonté d'être exclusivement une femme à la maison ou sur l'attitude courageuse d'entrer en concurrence avec les hommes. L'important est que les femmes restent fidèles à elles-mêmes et qu'elles admettent qu'elles ne peuvent avoir le ménage et l'argent du ménage. Etre protégé, c'est bien. Avoir des responsabilités, aussi.

Société et politique

Autodétermination et responsabilité impliquent selon moi une responsabilité économique et donc politique. Nous devons constater avec satisfaction que la participation de la femme à tous les niveaux de la politique, dans les parlements et au sein des exécutifs est devenue une chose naturelle, sans laquelle on ne pourrait concevoir notre vie politique. Cela ne veut pas dire que tout soit devenu facile pour la femme. Certains champs d'activité lui sont abandonnés sans résistance particulière, comme par exemple ces domaines féminins par excellence que sont l'école et la vie sociale. Dans d'autres, la concurrence est beaucoup plus sévère. Nous devons toutefois constater que nous avons dans nos rangs des femmes qui se sont fait un nom comme experts financiers ou fiscaux.

Mais peut-être devons-nous présenter le problème d'une autre façon. Nous avons tous cette chance inouïe de vivre dans un système qui protège les libertés. Certes, nous sommes encore bien loin de la perfection, on ne pourra d'ailleurs jamais l'atteindre pour la bonne raison que les hommes ne sont pas parfaits. Ce système de libertés, qui autorise les améliorations, réclame notre participation. Il est incontestable que la politique peut amener de nombreux désagréments, que toutes les retraites et les défaites sont pour ainsi dire programmées et qu'elles font souvent des victimes. Un processus qui touche aussi bien les hommes que les femmes. Mais notre politique doit nous servir à quelque chose. Parce qu'il y va ni plus

Prendre parti en faveur d'une bonne formation et de la possibilité de choisir une profession satisfaisante à tous égards ne signifie pas renoncer à la famille et aux enfants.

ni moins de notre avenir et de celui de nos enfants. Nous portons la responsabilité de leur futur cadre de vie. Cette perspective ne vaut-elle pas que l'on s'engage personnellement?

Nous ne pourrons résoudre les problèmes du futur dans une société libre qu'à la condition que nous parvenions à mettre en valeur toutes les capacités et dispositions qui sommeillent en nous, au lieu de les étouffer sous des préjugés sociaux. □
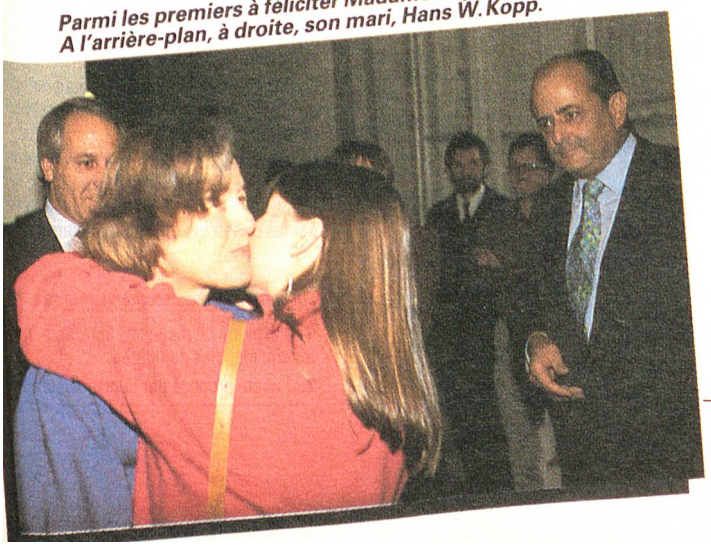
Parmi les premiers à féliciter Madame Kopp, sa fille Brigitte. A l'arrière-plan, à droite, son mari, Hans W. Kopp.